



Conseil économique et social

Distr. générale
9 janvier 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

Comité directeur pour l'éducation au développement durable de la Commission économique pour l'Europe

Huitième réunion

Genève, 21 et 22 mars 2013

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Consultation régionale sur l'évaluation et le suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

Ordre du jour détaillé et annoté de la consultation régionale sur l'évaluation et le suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

Note de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

I. Ordre du jour détaillé

1. Ouverture de la session.
2. Vers l'instauration d'un cadre pour l'éducation au service du développement durable après 2014.
3. Préparatifs de la Conférence mondiale sur l'éducation au service du développement durable.
4. Cadres de présentation de rapports sur l'éducation au service du développement durable et évaluation finale de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable.
5. Clôture de la session.

II. Ordre du jour annoté

1. Ouverture de la session

Vendredi 22 mars, 10 heures-10 h 30

1. Le Président du Comité directeur pour l'éducation au développement durable de la Commission économique pour l'Europe ouvrira la session avec quelques remarques liminaires et des représentants de la CEE et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) accueilleront les participants.

2. Vers l'instauration d'un cadre pour l'éducation au service du développement durable après 2014

Vendredi 22 mars, 10 h 30-13 heures et 15 heures-16 heures

2. Les États Membres et les observateurs seront invités à formuler des observations sur les questions ci-après liées au suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable:

a) Quels sont les domaines prioritaires clefs pour les activités d'éducation au service du développement durable après 2014?

b) Quelles initiatives en matière d'éducation au service du développement durable ont été particulièrement réussies et devraient être reprises et étoffées dans un cadre pour l'éducation au service du développement durable après 2014?

c) Quels sont les obstacles particuliers que les États ont rencontrés dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable et auxquels il faudrait s'attaquer après 2014?

3. Les observations pourront porter sur des questions mondiales, régionales, nationales ou sous-nationales.

3. Préparatifs de la Conférence mondiale sur l'éducation au service du développement durable

Vendredi 22 mars, 16 heures-16 h 45

4. Le secrétariat de l'UNESCO présentera un bref aperçu des activités de planification menées jusqu'à présent pour la Conférence mondiale sur l'éducation au service du développement durable qui se tiendra en 2014. Sur la base d'une note d'information sur la Conférence (ECE/CEP/AC.13/2013/7), des États Membres et des observateurs seront invités à faire des suggestions concernant les préparatifs de la Conférence d'un point de vue régional.

4. Cadres de présentation de rapports sur l'éducation au service du développement durable et évaluation finale de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

Vendredi 22 mars, 16 h 45-17 h 30

5. Un bref récapitulatif des cadres de présentation de rapports de la CEE et de l'UNESCO sera présenté, y compris des suggestions sur les moyens de poursuivre l'harmonisation des deux cadres. Des États Membres et des observateurs seront invités à faire part de leurs observations sur les moyens de poursuivre l'alignement des cadres de présentation de l'UNESCO et de la CEE concernant l'éducation au service du développement durable.

5. Clôture de la session

Vendredi 22 mars, 17 h 30-18 heures

6. Le Président fera la synthèse des observations et des suggestions faites durant la consultation régionale avant de prononcer la clôture de la session.
